Caudebechez



JUSQU'AU 20/04 Jeux insolites, exposition sur le thème des IO Médiathèque Tout public - Gratuit 02 35 74 64 10

DU 2/04 AU 31/05 Exposition photos de Philippe MOYSAN Mairie - Entrée libre 02 32 96 02 02



MER. 3/04 ■ 14H - 17H Après-midi jeux Espace Bourvil Ouvert à tous 02 35 74 64 09

JEU. 4/04 ■ 10H - 18H <u>Salon des entreprises</u> du Val de Seine Espace Bourvil Ouvert aux professionnels et aux particuliers - Gratuit

IEU. 4/04 ■ 12H Déjeuner intergénérationnel avec la CARSAT Ecole Sévigné Réservé aux retraités

Payant - Sur inscription 02 32 96 02 04

SAM. 6 ET DIM 7/04 ■ 10H - 18H Salon du bien-être et de l'artisanat organisé par les Créac'tives Espace Bourvil - Entrée Gratuite creactivesnormandes@gmail.com

MER. 10/04 ■ 14H-17H MER. 17/04 ■ 14H-17H Atelier couture Espace Bourvil

Ouvert à tous - Sur inscription 02 35 74 64 09

JEU. 11/04 ■ 14H30 Thé dansant avec Cristelle Beltrame et Christophe Espace Bourvil Ouvert à tous - Payant 02 35 74 64 09



SAM. 13/04 = 19H <u>Soirée dansante</u> Carnaval organisée par Caudebec en Fêtes Espace Bourvil Sur réservation (16h - 19h) 06 47 38 63 62



DIM. 14/04 - 7H30 Trail du Chêne fourchu organisé par le RCC Cross Inscription sur normandiecourseapieds.com

Plus d'infos p.15

DIM. 14/04 ■ 7H30 La Caudebécaise,

courses organisées par les Randonneurs cyclotouristes www.cyclo-rcc.com/nosorganisations/la-caudebecaise/

Plus d'infos p.15

Après-midi jeux Espace Bourvil Ouvert à tous 02 35 74 64 09

MER. 17/04 ■ 14H-17H Bus de l'entrepreneuriat pour tous Place de la Mairie Ouvert à tous sans rdv - Gratuit

JEU. 18/04 ■ 18H30 Conseil municipal Mairie - Ouvert à tous 02 32 96 02 02

VEN.19/04 - 10H30 Je jardine, tu jardines... à la médiathèque Atelier pour adultes Gratuit - Sur réservation 02 35 74 64 10



SAM. 20/04 **=** 17H30 "Prends-en de la graine", spectacle à la Médiathèque A partir de 10 ans - Gratuit Sur inscription 02 35 74 64 10

LUN. 2<mark>2/04 ■ 12</mark>H Déjeuner intergénérationnel Corto Maltese Payant - Sur inscription 02 32 96 02 04

MER. 24/04 ■ 10H30 "Les aventures de Goutte-

lette", lecture d'album et atelier Médiathèque - De 2 à 6 ans 02 35 74 64 10

Plus d'infos p.14

DIM. 28/04 **8**H - 17H Foire à tout organisée par l'école St-Exupéry élémentaire Salle Marcel David 06 17 98 12 00 / 07 84 87 51 48

LUN.29/04 **1**4H-17H Permanence de la Mission Locale et de l'EPIDE Studio Gainsbourg

16 - 25 ans - Gratuit 02 32 96 02 04

DU 30/04 AU 26/05 Exposition « 1944, le Débarquement de Normandie » Médiathèque Ados/Adultes - Gratuit 02 35 74 64 10



MER 08/05 **=** 11H Cérémonie de la Victoire 1945 Monument aux Morts Ouvert à tous 02 32 96 02 02

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02 Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15. Le vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87 Soirs & week-ends.

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République 02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU 15 Médecin de garde 116117 **Pompiers** 18 Police nationale 17 N° d'urgence (mobile) 112 Pharmacie de garde 3237 Planning familial 02 35 37 35 97 SOS Vétérinaire 02 35 36 30 00 Urgence gaz 0800473333

Urgence SMS 114 (en cas de difficultés à entendre ou à parler)

Taxis caudebécais

S. Poisson 06 88 96 57 62 F. Bailleul 06 24 77 76 16



Chère Madame, Cher Monsieur.

Le bien-être animal est un sujet important, qui nous rassemble largement. À Caudebec, il fait l'objet de nombreuses initiatives concrètes. Notre équipe municipale a entamé une reflexion dès 2014, puis a désigné deux élus pour mettre en place des actions en faveur du bienêtre animal. Un engagement qui prend la forme désormais d'une charte municipale afin de lui conférer une place de tout premier ordre. Vous retrouverez ici quelques-unes des actions que nous menons, le plus souvent en partenariat avec des associations et des habitants passionnés, autour de cet enjeu d'avenir. Ce numéro de printemps vous permettra également de découvrir quelques beaux projets portés par nos écoles et ayant reçu d'importants finance-



ments de l'Éducation Nationale. Et, parce que la formation est un sujet crucial, nous vous invitons à faire la connaissance dans cette édition, de Faustine DAVESNE, qui a décidé de localiser son activité de centre de formation au cœur de notre ville. Prendre soin de nos compagnons domestiques, de la nature et penser au devenir de notre jeunesse : quelques beaux sujets à découvrir à l'arrivée des beaux jours.

Bien andialement a vous L. Bannabene

SOMMAIRE



DOSSIER La Ville engagée pour le bien-être animal



ARRÊT SUR IMAGES Les temps forts de mars



CITOYENNETÉ Élections européennes



JEUNESSE L'Education Nationale soutient très fortement des projets



PORTRAIT
Faustine Davesne
Former aux nouveaux
métiers



CADRE DE VIE Rappel sur les règles d'utilisation des trottinettes électriques



ÉVÈNEMENT Spectacle Prendsen de la graine





Caudebec Chez vous - Directeur de la publication : Laurent Bonnaterre / Conception, rédaction et photographies : Direction de la communication / Adobe Stock / Impression : Planète Graphique / Dépôt légal : A parution / Tirage : 5 900 exemplaires.

LA VILLE ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf s'engage depuis de nombreuses années en faveur du bien-être et de la protection des animaux sur son territoire. Afin d'amplifier cette démarche, elle a établi une charte du bien-être animal. Cette charte a pour vocation de détailler les engagements pris par la municipalité concernant la cause animale. Elle rappelle l'état d'esprit qui guide cette politique et les valeurs sur lesquelles elle se fonde. De nombreuses actions exposées dans cette charte sont déjà réalisées et d'autres seront mises en œuvre progressivement.

Des actions concrètes

La Ville de Caudebec s'investit quotidiennement pour le bien-être animal en réalisant la stérilisation et le puçage des chats errants et en prenant en charge les animaux abandonnés ou blessés. Ce dispositif représente un budget de près de 10 000 € annuels. Aussi, elle aide au financement d'actions et facilite les partenariats avec des structures comme la SPA qui propose un système de soutien financier aux personnes démunies rencontrant des difficultés pour subvenir aux besoins de leur animal.

Avec la charte du bien-être animal, la Ville a souhaité aller plus loin et va mettre en place un programme de parrainage. Il s'agit, pour les personnes âgées ou malades, de désigner une personne de confiance qui pourra prendre en charge leur animal en cas d'incapacité temporaire ou définitive et d'encourager celles qui ont peur d'adopter du fait de leur âge ou de leur maladie, à le faire.

La Ville veille également au respect de l'interdiction de l'exploitation et de la maltraitance animale. Elle n'autorise pas l'accueil des cirques détenant des animaux sauvages et choisit des spectacles et des loisirs ne générant pas de souffrance animale.



Préserver les espèces et la biodiversité

Défendre la cause animale, c'est également protéger l'ensemble des animaux vivants sur notre territoire, notamment la faune sauvage. Sa protection passe par la préservation de leurs habitats, en favorisant la végétalisation, le respect de leurs conditions de vie dans nos milieux naturels, avec des sites à insectes et le fauchage tardif, ou encore la transformation d'arbres malades en fûts ou en souches afin de préserver la faune commensale (insectes, oiseaux...).



L'année dernière, une convention a été signée entre la Ville et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Normandie. La Nuit de la Chouette, une visite pédagogique permettant la découverte, l'observation et la sensibilisation à la faune sauvage a ainsi été proposée aux habitants et des nichoirs à oiseaux ont été installés, en lien avec l'association.

D'autres initiatives comme un atelier pièges à frelons asiatiques a été organisé, en partenariat avec un apiculteur, afin de lutter contre cette espèce invasive qui tue les abeilles et freine la pollinisation des plantes et des arbres.



Intégrer harmonieusement les animaux dans la ville

La politique en faveur du bien-être animal vise aussi à favoriser la cohabitation entre les habitants et les animaux. La Ville met à disposition des propriétaires de chiens des canisettes, un parc canin et des sacs à déjections canines gratuits. En effet, maintenir une ville propre et agréable est l'affaire de tous!

Afin de proposer un cadre de vie agréable tout en excluant l'utilisation de produits phytosanitaires, la ville développe depuis 2019 l'éco-pâturage pour l'entretien de ses parcelles. Elle met à disposition, gratuitement, 4 terrains à des particuliers, propriétaires de chevaux, de chèvres ou de moutons. Aussi, dans le parc du Cèdre, elle accueille Clochette et Grisette, 2 petites chèvres.

Pour le bien-être de tous, les chiens sont interdits sur les pelouses de certains lieux publics et la police municipale incite les habitants à les tenir en laisse. Elle sensibilise régulièrement sur la législation et fait de la prévention sur l'éducation animale.

> Retrouvez la charte du bien-être animal dans son intégralité sur https://caudebecleselbeuf.fr/ charte-du-bien-etre-animal/

Point de vue

Annie Janela, conseillère municipale



"Comment prendre soin de nos animaux de compagnie ? Comment agir pour la nature et la protection de la faune en ville ? La prise en compte du bien-être des animaux, qu'ils soient sauvages, domestiques ou exotiques, est une réelle attente sociétale, correspondant à un besoin de mieux respecter le vivant. Protéger les animaux, favoriser leur bien-être et s'attacher au bien vivre ensemble, en promouvant une cohabitation plus harmonieuse entre les humains et les animaux, sont les objectifs de la municipalité. En ce sens, elle a élaboré une charte du bienêtre animal. Cette charte a vocation à développer des projets permettant d'améliorer le bien-être animal dans notre commune, ainsi qu'à porter les projets relatifs à la préservation et à la valorisation de la biodiversité."

En bref

- 50% des Français possèdent un animal de compagnie
- La sensibilité de l'animal a été reconnue le 10 juillet 1976 (article 9 de la loi relative à la protection de la nature). En 2015, elle est reconnue plus largement avec son intégration symbolique dans le Code Civil.
- 44 844 animaux abandonnés ou maltraités ont été pris en charge en 2023 par les refuges de la SPA.

RETOUR EN IMAGES



Distorted Predators

à l'espace Bourvil

Le 2 mars, le groupe de hard rock symphonique "Distorted Predators" s'est produit sur la scène de l'espace Bourvil. Les spectateurs ont pu profiter d'un concert haut en couleurs!



pour rénover sa maison

Le 9 mars, le forum Rénov'Habitat, organisé par Energies Métropole, a ouvert ses portes afin de répondre aux questions et d'accompagner les projets de rénovation des propriétaires et copropriétaires.



Un nouveau poissonnier sur le marché

Le 10 mars, grâce au dispositif "Teste ton étal", le marché du dimanche a accueilli un nouveau commercant "La poissonnerie de Paul". Présent chaque semaine, il vous propose du poisson et des crustacés de qualité!



offert aux Caudebécaises

Les 4 et 5 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme. Deux photographes se sont relavés à l'espace Bourvil afin de réaliser le portrait des Caudebécaises.



Rose et Ferdinand

à la médiathèque

Le 9 mars, de nombreux spectateurs ont pu découvrir le spectacle de la compagnie "Art-Scène", intitulé "Rose et Ferdinand", en racontant une histoire d'amour, d'adultère et qui met en évidence la discrimination sexiste et l'inégalité hommesfemmes.

Les élus déjeunent à la cantine

Le 11 mars, Laurent BONNATERRE, Maire et Lydie MEYER, 1ère adjointe, ont déjeuné à l'école Saint-Exupéry. Un rendez-vous mensuel dans les cantines qui permet de nombreux échanges avec les enfants.





Inauguration

de la grille renovée de l'EHPAD

Le 15 mars, la grille rénovée de l'entrée historique de l'EHPAD Lecallier-Leriche a été inaugurée. La restauration de ce bel ouvrage situé rue Félix Faure a été rendue possible grâce au financement de COGEDIM, de la Fondation du Patrimoine, de la Région, de l'EHPAD et de la Ville.



Echanges et débats

au forum de la vie affective et sexuelle

Du 19 au 21 mars, des collégiens et lycéens se sont succédés à l'espace Bourvil pour découvrir le forum "On SEX'plique tout". Les stands en accès libre ont permis de répondre à toutes les questions et d'échanger sur des suiets comme la contraception. le harcèlement, les IST...



Journée de prévention

et de courtoisie au volant

Le 21 mars, les enfants des écoles Amiral Courbet. Victor Hugo, Saint-Exupéry et Sévigné ont participé à la journée de la "courtoisie au volant". Les enfants ont pu s'initier à la sécurité routière et sensibiliser les automobilistes.



de la faune nocturne de Caudebec

Le 22 mars, de nombreux caudebécais ont participé à l'événement "La Nuit de la Chouette". Cette soirée a eu pour objectif de sensibiliser les habitants de tout âge à la protection de la faune locale, en particulier des oiseaux et autres petits animaux.



Le Salon de la photographie

inauguré

Le 23 mars, le 3e Salon de la photographie a été inauguré à l'espace Bourvil. 24 artistes ont présenté leurs oeuvres aux visiteurs, venus nombreux.

Retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.caudebecleselbeuf.fr et sur





JEUNESSE



Le dispositif "Notre école faisons-la ensemble" (NEFLE) mis en place par l'Education Nationale a permis de financer de nombreux projets présentés par les écoles caudebécaises. Sur les 7 projets présentés, 6 d'entre eux ont été validés. Cela représente **une aide totale de 125 498 €**. Ces projets ont pour objectif d'améliorer le bien-être et les conditions de travail des élèves, lutter contre les inégalités scolaires ou encore améliorer leur réussite.

L'école Saint-Exupéry a déposé deux projets : l'un portant sur la lutte contre le harcèlement scolaire, le second sur l'ouverture culturelle et artistique pour un total de 54 000 €, entièrement pris en charge par l'Éducation Nationale. Réalisation d'une fresque sur un mur de l'école,

découverte de l'Opéra de Rouen sont des exemples de projets menés grâce à ce financement. À l'école Victor Hugo, le souhait de l'équipe éducative était de valoriser la cour de l'école pour la rendre plus accueillante et favoriser la pratique sportive. Du matériel de sport, des babyfoot et une table de tennis de table ont été reçus. Des tables de pique-nique ainsi qu'un tableau ont été installés dans la cour enherbée pour permettre aux écoliers de faire classe en extérieur aux beaux jours. L'école Sévigné va quant à elle bénéficier d'un financement pour l'acquisition de matériel numérique. De son côté, l'école Louise Michel qui a un projet similaire attend une validation.

Renseignements auprès du service Éducation : 02 32 96 02 04



Accueil des tout-petits

Les écoles maternelles Louise Michel, Saint-Exupéry et Prevel pourront accueillir dès la rentrée prochaine des enfants de moins de 3 ans. Cet accueil des "Tout-petits" à l'école maternelle est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire. Le projet d'accueil et de scolarisation au sein de la classe sera présenté et expliqué à l'ensemble des parents d'élèves afin de les sensibiliser aux enjeux de cette première scolarisation. Pour déposer votre demande d'inscription scolaire, il vous suffit de retirer un dossier au secrétariat du service éducation, situé au 333 rue Sadi Carnot et de le retourner complété, au plus tard le 31 mai 2024.

Plus d'informations au 02 32 96 02 04



Dossier social étudiants

Demandez votre bourse d'étude et/ou un logement étudiant pour l'an prochain! Etudiants et futurs étudiants, c'est dès maintenant qu'il faut se manifester pour formuler une demande de bourse ou de logement. Le dossier social étudiant (DSE) est la procédure unique qui vous permet d'effectuer vos démarches. Les demandes de DSE sont à effectuer sur internet jusqu'au 31 mai 2024, et à renouveler à chaque début d'année universitaire. Plus vite vous effectuerez votre dossier et plus vite il sera étudié, afin d'être fixé sur vos futures conditions d'études. Rendezvous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Des aides peuvent également être versées par la Ville de Caudebec. *Renseignements auprès du CCAS: 02 32 96 05 80*

CADRE DE VIE



Rappel sur les règles d'utilisation des trottinettes électriques

Les trottinettes électriques sont devenues un moyen de transport populaire offrant une alternative écologique et pratique pour se déplacer. Cependant, il est indispensable de rappeler que ce moyen de locomotion se réfère également au code de la route. Les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables, et en l'absence de celles-ci, sur les routes où la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. La circulation sur les trottoirs est strictement interdite et peut conduire à une contravention de 135 €. Il est également conseillé de porter un casque et d'éviter tous comportements dangereux, comme de se déplacer à plusieurs en trottinette.

Enfin, comme tous les usagers de la route, il est interdit de se déplacer en état d'ébriété. Le propriétaire de la trottinette pourra se confronter à un test d'alcoolémie qui, s'il s'avère positif, entraînera une amende de 135 € et un retrait du moyen de transport.



Parcs et jardins

Horaires d'été

Le Parc du Cèdre prend ses horaires d'été le 1er avril!

Il vous accueille désormais tous les jours de 9h à 20h. Vous pourrez profiter plus longtemps de l'aire de jeux pour enfants jusqu'à 12 ans et des espaces détente. Pour le confort de tous. nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans le parc et les vélos sont interdits.

Le Parc Canin de Caudebec, situé rue de la République est désormais ouvert de 7h à 8h et de 19h à 20h.

Solidarité

Collecte Bouchons276

Les dons de bouchons sont en baisse alors que les besoins sont constants. L'association "Bouchons276" est toujours à la recherche de bouchons et couvercles en plastique. En collectant ces éléments, l'association œuvre pour la préservation de l'environnement tout en offrant un soutien financier précieux aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez déposer tous vos bouchons à l'espace Bourvil.

Plus d'informations auprès du service culturel au 02 35 74 64 09. Collecte des déchets

Bacs jaunes et jours fériés

Le ramassage des déchets est assuré par la Métropole Rouen Normandie. Le jour férié du lundi 1er avril conduit à reporter les jours de collecte. La collecte du mardi 2 est reportée au mercredi 3. Celle du mercredi au jeudi 4, celle du jeudi au vendredi 5 et celle du vendredi au samedi 6. Il est rappelé que les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et doivent être rentrés après la collecte.

La Ville vous rappelle également que la collecte des emballages et papiers a lieu chaque mercredi. Tous les caudebécais disposent d'un bac de poubelle jaune, remis par la Métropole. Ce bac permet l'arrêt de l'utilisation des sacs poubelles pour ces déchets. Vous pouvez jeter tous les emballages et tous les papiers dans le bac jaune. Il suffit que ces derniers soient vidés, mais ils peuvent être souillés.

Renseignements:

Métropole Rouen Normandie au 0 800 021 021 - Service et appel gratuits. www.metropole-rouen-normandie.fr/

TRIBUNE



Les membres de "Caudebec, c'est vous !"

Michèle BELLOD. Laurent BONNATERRE. Eddy BONNENFANT, John CONAN. Katia COUSIN. Fernand DACOSTA, Lucile DALLET, Pierre DAVID, Bouchra DORLEANS, Soraya ELMAOUI, Catherine FAUCHE, Emmanuel FOREAU, Pascal FRERET. Christophe FREROT, Guillaume GILLERY, Jean-Michel GIRARD, Benoit HAZET, Pascal HURE, Stephanie JAMES, Annie JANELA, Jean-Pierre KERRO, Gaëlle LAPERT, Pascal LE NOË. Steve LEROY, David LETILLY. Lvdie MEYER. Katell NEDELEC, Morgane PARTIE, Patricia PERICA, Carl SUZANNE, Nathalie THERET, Veronique VACHEROT.

Dès que le printemps revient...

Les beaux jours reviennent et annoncent le retour d'événements festifs et culturels réjouissants. La Fête de la Ville, toujours très attendue et appréciée, reviendra les 25 et 26 mai autour du thème du Débarquement, et s'inscrira ainsi dans le calendrier des festivités qui célèbreront son 80e anniversaire. La Région et le Département soutiennent financièrement ce weekend rempli de jolies promesses divertissantes.

Accessible à toutes et à tous, populaire, de qualité et propice à créer du lien et de la convivialité : cette fête représente de la plus belle des façons notre définition de l'action culturelle. Une vision enrichie par le dynamisme du comité des fêtes, Caudebec en fêtes, qui propose tout au long de l'année de nombreuses animations pour petits et grands. Avec succès. La Ville est heureuse de les soutenir financièrement, logistiquement et matériellement pour tous ces moments de bonheur partagé.

Le retour du soleil permet d'encore mieux profiter de l'incontournable marché du dimanche, en pleine redynamisation grâce au dispositif « Teste ton étal » qui permet aux commerçants intéressés d'installer leur activité sur six semaines consécutives, au tarif de 1 € par marché. Il a la chance depuis peu d'accueillir trois nouveaux commerçants, dont un poissonnier, qui font déjà le bonheur des clients.

L'imagination fait des merveilles au quotidien! Et nous pouvons le constater tout au long de l'année grâce au magnifique travail des **agents du service environnement**, qui **fleurissent et embellissent** la ville avec savoir-faire et créativité. Comme ces hiboux de bois installés récemment qui sont une réussite.

Les plus jolies émotions naissent souvent de visions, fugacement capturées, d'instants volés au temps, de surprises qui s'imposent à vous sans que vous les attendiez. Merci à toutes celles et ceux, qui, dans leurs domaines respectifs, nous offrent de vivre ces sensations. Que les beaux jours estampillent d'un petit air d'éternité.

Le 2 avril est la **journée mondiale de sensibilisation à l'autisme**. Une journée placée sous le signe de la solidarité et de l'information, afin de soutenir les familles qui vivent au quotidien, avec la dure réalité d'un combat infini.

Un jour bleu. Pour la reconnaissance, l'inclusion et une meilleure prise en charge de celles et ceux qui vivent dans l'immensité, belle et insaisissable, d'un ciel azuré. Celui des beaux jours et de l'espoir.

Soyons à leurs côtés. Et aux côtés de leurs familles.

Nous restons disponibles et à votre écoute.

CITOYENNETÉ



Scrutin

Elections européennes

élections européennes auront lieu le dimanche 9 iuin 2024.

Pour voter à ces élections, vous devrez être inscrits sur la liste électorale de la commune. Pour vérifier votre situation électorale, vous pouvez consulter le site www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/ demarches-et-outils/ISE

Si vous n'êtes pas inscrit ou si votre adresse a changé, vous trouverez toutes les infos pour effectuer vos démarches sur le site www.caudebecleselbeuf.fr/ trouver-service/etat-civil-etcitoyennete/liste-electorale. Vous devrez procéder à votre inscription avant fin avril. Pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen obligatoire à Caudebec à 16 ans, l'inscription est automatique.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pourrez voter par procuration. Plus d'infos sur www.maprocuration. gouv.fr ou à l'accueil de la mairie : 02 32 96 02 02.



Démarches

Anticipez vos demandes de pièces d'identité

Votre enfant passe un examen cette année (brevet des collèges, CAP, BEP, baccalauréat...) ou vous avez un projet de voyage à l'étranger cet été ? Pensez à anticiper vos demandes de titres d'identité.

La Ville dispose d'un système de recueil pour réaliser ou renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport. De nombreux créneaux sont actuellement disponibles du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin. Pour faciliter la prise de rendezvous, il est possible de réserver créneau directement en ligne sur le site de la Ville www.caudebecleselbeuf.fr disponible 24h/24. Vous pouvez également contacter l'accueil de la Mairie au 02 32 96 02 02.

Afin de réduire le temps de recueil, nous incitons les personnes à réaliser une pré-demande en ligne sur www.passeport.ants.gouv.fr



Recensement

Des chiffres utiles à tous

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. C'est aussi sur la base de ces données qu'est versée la dotation annuelle de l'Etat. A Caudebec, le recensement annuel de 8 % des adresses a eu lieu du 18 ianvier au 24 février 2024. Merci aux 372 personnes qui ont répondu. Les réponses apportées sont traitées par l'INSEE et restent anonymes. Certains, très peu nombreux, et malgré plusieurs relances, n'ont malheureusement pas jugé utile de répondre et privent ainsi la Ville de ressources indispensables au fonctionnement des services publics, des écoles, des équipements municipaux. Le recensement étant obligatoire, ils recevront une amende de 38 €.

Renseignements: Service Accueil et Citoyenneté - 02 32 96 02 02

CARNET - Février

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

07/02 Collyne TRAN 17/02 Natéo VICQUELIN 26/02 Romy BOUILLOT KITEMOKO

Ils nous ont quittés

04/02 Jeanne VIEUX-BLED 06/02 Marcel VERGEZAC 08/02 Mohamed EL AMRANI 06/02 Janine AIMÉ ■ 12/02 Dominique DEMMER ■ 14/02 Georgette CAMUS ■ 16/02 Marie-Rose OSMONT ■ 17/02 Agnès ROUSSEAUX 18/02 Nadine DUBOC 19/02 Monique DUHAMEL 23/02 Josiane GADIN 25/02 Françoise KLEYMAN 26/02 Jean DUNOYER 28/02 Jean JOYEUX

Portrait

FAUSTINE DAVESNE

FORMER AUX NOUVEAUX MÉTIERS

Faustine Davesne est la très dynamique présidente du centre Initia Formation récemment installé en plein cœur du quartier de la Mare aux Bœufs. Spécialisé dans les métiers des télécoms et du photovoltaïque, le centre qu'elle dirige mène un travail remarquable dans le domaine de l'insertion et de la réinsertion. Rencontre.

Titulaire d'un BTS en Communication des entreprises, Faustine a d'abord travaillé dans l'événementiel. Après quelques années en région parisienne, elle fait le choix de regagner sa Normandie natale. Avec son mari, lui-même spécialiste de la fibre optique, elle crée Initia Formation. Leur objectif : apporter une main d'œuvre qualifiée et répondre aux nouveaux besoins des aménageurs télécoms.

1300 personnes formées

Ces dernières années, le marché des techniciens de fibre optique a connu une croissance soutenue, portée par le déploiement continu du haut débit. Avec des milliers d'emplois créés, le besoin de formation s'est rapidement révélé crucial. C'est de cette idée qu'est né Initia Formation. Très orientée sur la pratique, Initia propose des formations de trois mois, par petits groupes, à 80 % sur plateau technique et 20 % en cours théoriques. De l'Epide de Val-de-Reuil à Cursus, de nombreuses structures d'insertion lui font confiance. Elle est vite reconnue pour son sérieux. Le taux de retour à l'emploi est de 87 %. En quelques années, ce sont 1300 personnes qui bénéficient d'une formation dans sa structure.

Les nouveaux métiers

Faustine ne s'arrête pas là. Attentive à l'évolution du monde du travail, elle voit vite arriver un nouveau métier. Installateur de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge électrique. Elle développe encore son entreprise pour proposer cette nouvelle formation. Dans ce domaine, des milliers de postes seront à pourvoir.

Au cœur de la Mare aux Bœufs

Depuis quelques semaines, c'est dans un local du quartier de la Mare aux Bœufs que sont installés ses bureaux. "C'est à Caudebec que nous avons trouvé notre maison. Nous avons pu nous installer ici, au pied des immeubles. Pour nous c'était le lieu idéal. Nous sommes aussi à proximité d'un collège. Pourquoi ne pas en profiter pour sensibiliser les jeunes élèves à ces nouveaux métiers..."

Renseignements:

contact@initia-formation.fr - 0 805 38 53 70 (Numéro gratuit)



Evénements



La médiathèque Boris Vian vous propose. samedi 20 avril à 17h30, "Prends-en de la graine", un one-man-show de Johann Charvel de la Graineterie des Mots. Un spectacle participatif et interactif, pour enrichir la biodiversité de votre vocabulaire!

"Prends-en de la graine", c'est une charrette et un colporteur, un entremetteur qui invite à enrichir la biodiversité de votre vocabulaire, à ensauvager vos champs sémantiques, et à semer des mots : des rares, des sauvages, des beaux ou des étranges. Un projet théâtral et littéraire

entre one-man-show burlesque et délire poético-lexicographique. 450 mots et 450 paquets de graines différents... Procrastination, Seum, Bitoniau, Escarcelle, Triskaïdécaphobe, Fichtre, Coquecigrue, Superfétatoire ou encore Abracadabrantesque, Irrépressible ou Frichti... Il y en a pour tous les goûts. Les spectateurs s'installent, et le bonimenteur leur fait l'article! Fous rires collectifs garantis!

Tout public à partir de 10 ans. Durée 50 min Gratuit - Sur réservation au 02 35 74 64 10

La Fête de la Ville célèbre le Débarquement!

Réservez votre week-end! La Fête de la Ville célébrera le 80e anniversaire du Débarquement. samedi 25 et dimanche 26 mai.

Des animations gratuites, pour tous!

Un beau programme d'animations vous sera proposé: concerts, camps militaire américain, expositions, relooking pin-up, danse (country, lindy hop...), véhicules d'époque, voitures américaines, motos... Le programme du weekend sera à retrouver dans votre prochain Caudebec Chez Vous!

Recherche documents et objets d'époque

A cette occasion, la médiathèque Boris Vian présentera une exposition de maquettes et de documents prêtés par des passionnés. Si vous disposez de documents ou objets relatifs au Débarquement (calendrier 1944, magazines, journaux, publicités, photographies, plaque d'identité d'un soldat, sifflet d'assaut, cricket des parachutistes, médailles ou décorations militaires, journal de bord d'un soldat, lettres, maquettes de véhicules militaires, tracts de propagande, billets (50 francs)...), vous êtes invités à les prêter à la Médiathèque. Tous les documents seront exposés sous vitrine sécurisée et rendus à l'issue de la manifestation. Ces objets viendront compléter l'exposition "1944, le Débarquement de Normandie" des éditions "Mémoire et Patrimoine", qui se tiendra du 30 avril au 26 mai. Contact: 02 35 74 64 10



Mai à vélo



Un mois pour fêter et adopter le vélo!

Dans le cadre de "Mai à vélo", initiative portée par les Ministères de la transition écologique et des sports et soutenue par la Métropole Rouen Normandie, la Ville organise un concours de vélos décorés. Cet événement récompensera les habitants, les écoles et les associations participants lors d'un **défilé de vélos qui se** tiendra le vendredi 31 mai après-midi. Customisez votre vélo ou votre trottinette et réalisez vos décorations avec des végétaux et des matériaux recyclés. Ce concours est ouvert à tous (plusieurs catégories en fonction de l'âge). Inscriptions jusqu'au 30 avril. Par mail à mairie@ caudebecleselbeuf.fr ou sur www.caudebecleselbeuf.fr

SORTIES

Les aventures de Gouttelette

Mercredi 24 avril à 10h30, à la médiathèque Boris Vian, venez découvrir "Les aventures de Gouttelette", lecture d'album et atelier, par les ambassadrices des musées de la Métropole Rouen Normandie. Après avoir écouté les aventures d'Ondine et Gouttelette dans le "Voyage de la goutte d'eau", les enfants pourront réaliser et décorer des gouttes d'eau avec des gommettes.

En partenariat avec la Réunion des Musées Métropolitains. De 2 à 6 ans. 20 enfants maximum. Durée 1h30. Sur réservation au 02 35 74 64 10



Ie jardine, tu jardines... à la médiathèque

Un atelier jardinage animé par un professionnel du jardin se tiendra le vendredi 19 avril, à 10h30, à la médiathèque Boris Vian. Le thème abordé ce mois-ci sera "les bulbes : culture et

entretien". Public adulte - Sur réservation au 02 35 74 64 10. Gratuit.



Soirée carnaval

Samedi 13 avril à 19h à l'espace Bourvil, le Comité "Caudebec en fêtes" organise une soirée dansante avec repas. sur le thème du Carnaval.

Tarifs: 28 € (12 € pour les -12 ans). Renseignements et réservations au 06 47 38 63 62 (de 16h à 19h) ou par mail : caudebecenfete@ amail.com

Les rendez-vous de l'espace Bourvil



Chaque mois, l'espace Bourvil organise plusieurs animations gratuites comme l'après-midi jeux qui se tiendra les mercredis 3 et 17 avril. de 14h à 17h. et l'atelier couture le mercredi 10 avril de 14h à 17h. Ces après-midi sont ouverts à tous, il est néanmois nécessaire de réserver l'atelier couture.

Un thé dansant avec Cristelle Beltrame et Christophe sera également proposé le jeudi 11 avril, à partir de 14h30. Les Caudebécais bénéficient d'un tarif préférentiel à 5 € par personne.

Renseignements et réservations au 02 35 74 64 09

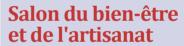
Salon des entreprises du club Val de Seine

Le Club Val de Seine, piloté par la CCI Rouen Métropole, organise la 2ème édition du Salon des entreprises du Val de Seine le jeudi 4 avril de 10h à 18h à l'espace Bourvil. Ce salon est ouvert aux professionnels et aux particuliers pour :

- Découvrir les entreprises de votre territoire.
- Rencontrer des professionnels de tous secteurs d'activité,
- Appréhender les savoir-faire et compétences locales.

Pour les visiteurs, inscrivez-vous gratuitement pour obtenir votre pass https://www.rouenmetropole.cci.fr/evenement/ salon-club-val-de-seine-2024







Le salon du bien-être et de l'artisanat de la région normande se déroulera les 6 et 7 avril, de 10h à 18h, à l'espace Bourvil. Déco, bougies, accessoires de cuisine, bien-être, beauté, bijoux, mode seront à retrouver sur ce salon organisé par les Créa'ctives Normandes.

Contact: creactivesnormandes@ *gmail.com*

EN BREF



Service public **URGENCE 114**

Urgence 114 est un service public gratuit pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques. Il permet de contacter rapidement les secours par visio, texte/voix ou images. Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec les services d'urgence les plus proches. Profitez également de la possibilité de pré-remplir votre profil sur le site ou l'application pour gagner du temps en cas d'urgence. Plus d'infos sur www.info.urgence114.fr



Courses

TRAIL DU CHÊNE **FOURCHU**

Le RCC CA organise un trail le dimanche 14 avril, au départ du stade Fernand Sastre de Caudebec. Les participants doivent être âgés de 15 ans minimum.

Informations et inscriptions sur www.normandiecourseapied.com

LA CAUDEBÉCAISE

Le RCC Cyclo organise des randonnées pédestres et VTT le 14 avril, au départ de la salle Calypso. Plus d'informations sur https://www.cyclo-rcc.com/nosorganisations/la-caudebecaise/



Solidarité

COLLECTE DANS LES MAGASINS

La collecte de printemps de la Banque alimentaire de Rouen et sa région aura lieu dans les magasins les 12, 13 et 14 avril. L'association a aussi un besoin accru de bénévoles afin de pouvoir fournir l'aide alimentaire aux bénéficiaires, dont le nombre a augmenté de 20 % en 20 mois, passant ainsi de 15 000 en janvier 2022 à 18 200. Plus d'infos sur www.barrouen.fr/ ou au 02 35 08 53 58.

Vie municipale

La prochaine réunion du le jeudi 18 avril, à 18h30

Renseignements: 02 32 96 02 02

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal se tiendra en Mairie. Cette séance est ouverte à tous.

17

Mardi 2 avril, ce sera la 17^e journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Organisée depuis le 2 avril 2008, cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'autisme qui constitue un véritable défi de santé publique. Le 2 avril, portez une touche de bleu et partagez une photo sur les réseaux sociaux! #TousEnBleu

Santé

LA CARTE VITALE SUR VOTRE SMARTPHONE

L'application "Carte Vitale" est disponible et téléchargeable gratuitement dans 8 départements, dont la Seine-Maritime, avant son déploiement progressif à l'ensemble du territoire. Elle propose aux assurés une solution dématérialisée, leur permettant d'accéder, depuis leur smartphone, aux mêmes services que la carte Vitale physique, mais aussi à de nouvelles fonctionnalités et à de nouveaux usages en ligne. L'application "Carte Vitale" dispose d'un haut niveau de sécurité, tout en offrant les avantages du sans contact : gratuite, pratique et facile d'accès, toujours sur soi, toujours à jour. Plus d'infos sur www.ameli.fr



Vie des quartiers

FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins est un moment de convivialité, organisée chaque année pour faire connaissance avec ses voisins. Cette année, elle aura lieu le vendredi 31 mai. Vous souhaitez l'organiser dans votre quartier ? La Ville peut vous apporter une aide matérielle (tentes, tables, nappes...). *Contactez la* mairie au 02 32 96 02 02.





Le marché de Papa Jack



Zac du clos Allard rue de la chaussée 76320 Caudebec les Elbeuf 09 72 62 35 79

Dégustation de Thé

Vendredi 12 avril et samedi 13 avril

"Sencha Calida" thé vert fruits rouges vanille et groseilles

"Earl Grey Supérieur" thé noir bergamote fleurs de bleuets et calendula

Dégustation Rhum et Whisky*

Vendredi 19 avril et samedi 20 avril





Primeur - Produits frais Épicerie - Caviste

Le choix, la qualité au juste prix

Pizzas artisanales fabriquées sur place

Pizzeria Papa Jack